

RECONNAISSANCE DE DETTE

La situation relative à l'endettement des jeunes s'est aggravée de manière significative au cours des dernières années. Suffisamment pour que le DIP décide de renforcer sa politique de prévention auprès de certains élèves.

PAR FRÉDÉRIC RICHARD

TOUJOURS PLUS DE JEUNES ENDETTÉS

La dernière étude d'envergure relative à l'endettement et au surendettement – soit lorsque l'on n'est plus en mesure de rembourser ses dettes – des jeunes a été réalisée en 2003 par l'Institut de recherche REMP. A cette époque, un jeune sur quatre âgé entre 16 et 25 ans avouait dépenser plus d'argent qu'il ne pouvait se le permettre. Parmi les personnes endettées, 80% l'ont été pour la première fois avant l'âge de 25 ans. Sur le terrain, le Centre social protestant comptabilise pratiquement autant de dossiers «ouverts» ou «traités» en relation avec cette problématique au cours des six premiers mois de 2009 (286 dossiers) qu'au cours de l'année 2007 (298 dossiers). La progression était également significative chez les moins de 25 ans avec 11 cas «traités» ou «ouverts» en 2007, contre 20 en 2008 et déjà 26 pour le premier semestre de 2009...

AU PRINTEMPS DERNIER, près de 250 élèves des classes terminales des Centres de formation professionnelle technique (CFPT), service, hôtellerie et restauration (CFPSHR) ainsi que construction (CFPC) ont reçu dans leur école la visite de spécialistes de l'Office des poursuites (OP) du Département des institutions. Objectif: les sensibiliser à la problématique de l'endettement et du surendettement. «J'ai relevé une écoute extrêmement attentive de leur part», souligne Chantal Andenmatten, directrice du Service enseignement et formation au postobligatoire. «Certains ont même prolongé la discussion avec le préposé de l'Office au terme de la séance.»

Faut-il vraiment s'en étonner lorsque l'on sait que plusieurs enquêtes et statistiques ont démontré que l'endettement et le surendettement sont deux phénomènes qui ne sont pas exclusivement circonscrits au monde des adultes (lire l'encadré)? «Depuis les années nonante, de plus en plus de jeunes – victimes de la crise économique – arrivent dans des lieux de précarité qui n'accueillaient auparavant que les traditionnels clochards», témoigne Laurent Michel, conseiller social aux Centres de formation professionnelle (CFP). «Et quand ils viennent nous voir, ils sont déjà super englués», ajoute-t-il.

Gestion et rigueur

«La majorité des personnes que nous recevons pour des problèmes d'endettement ou de surendettement sont âgées de plus de 30 ans. Mais elles connaissent souvent des difficultés financières depuis plusieurs années», constate Anne-Marie Hirt, assistante sociale au Centre social protestant (CSP). La honte, la culpabilité ou les petits arrangements financiers entre amis et famille retardent souvent cette première consultation auprès des services sociaux. Jusqu'à ce que le manque d'argent empêche inexorablement la réalisation d'un vrai projet de vie. «Pour accéder à un logement, plus

question de vivre avec des actes de défauts de bien, des saisies sur salaire ou des interdictions bancaires», relève Laurent Michel.

«En réalité, de nombreux jeunes sont incapables de gérer un budget au moment où ils entrent dans la vie professionnelle. Souvent en raison d'un manque d'information», regrette Adrien Busch, assistant social au CSP. Redéfinir les priorités en matière de paiements, établir un budget avec l'argent à disposition, inculquer des principes de rigueur et de gestion ou négocier la dette avec les créanciers: telles sont les principales priorités des collaborateurs du CSP face à des personnes parfois désespérées. «En jonglant avec les factures, certaines d'entre elles perdent le sens des réalités. Elles ont peur de leur banque, n'osent plus ouvrir leur boîte à lettres.»

Complémentarité

Informer, le DIP s'y attelle notamment dans les établissements des différents CFP, fréquentés par des apprentis-e-s qui possèdent déjà un revenu et gèrent de l'argent. Le plan d'études des élèves de classes terminales prévoit en effet une vingtaine d'heures d'enseignement consacrées à la consommation, où les aspects culturels, économiques, éthiques, identitaires et juridiques sont abordés par les enseignants de culture générale. «L'école n'intervient pas sur les questions familiales en relation avec l'argent. Nous souhaitons plutôt sensibiliser les élèves à son application citoyenne», explique Chantal Andenmatten. «Car avoir des dettes implique des conséquences tels que des devoirs de réparation, parfois à long terme.» Sans compter que les jeunes endettés continuent à l'être durant leur vie adulte.

Projet pilote, les treize interventions de 90 minutes chacune des spécialistes de l'OP se sont inscrites dans cette perspective. Loyer, impôts, leasing, téléphones portables ou saisie: les représentants de



PHOTO: FRANÇOIS GROBET

«De nombreux jeunes sont incapables de gérer un budget au moment où ils entrent dans la vie professionnelle», regrette Adrien Busch, assistant social au CSP.

l'OP ont évoqué les dépenses indispensables à l'établissement d'un budget, anecdotes à l'appui. «Il y avait une véritable complémentarité avec le contenu des cours dispensés par les enseignants», se félicite Chantal Andenmatten.

Outre les interventions de l'OP, une centaine d'élèves du CFP arts appliqués ont assisté en

novembre 2008 à la représentation théâtrale «A la poursuite du découvert». Cette pièce, jouée par la troupe Caméléon à l'initiative du CSP, permet aux spectateurs de monter sur scène pour rejouer certains passages, en tentant d'inverser le cours de l'histoire, au terme de la première représentation interprétée par des acteurs. Une sensibilisation plus ludique, mais véritablement pédagogique. La grande majorité des enseignant-e-s de culture générale ont encore suivi, au printemps dernier, une formation continue sur la consommation dispensée par la Fédération romande des consommateurs.

Vivre à crédit

Au vu du succès rencontré, le DIP envisage désormais d'étendre ses collaborations avec l'OP, le CSP et la troupe Caméléon. D'ici janvier 2010, cette dernière devrait pouvoir présenter son spectacle à cinq ou six reprises dans chaque CFP tandis que les représentants de l'OP rendront visite à toutes les classes terminales entre février et avril 2010. Une seconde coopération avec le CSP, pour créer des modules pédagogiques susceptibles d'être utilisés par les enseignant-e-s, est également à l'étude, tout comme l'extension de ce projet à certaines filières de l'école de culture générale. Car la venue de ces «experts externes» – particulièrement appréciée des enseignant-e-s – dans les écoles demeure plus que jamais indispensable à l'heure de la consommation sans limites. Cartes de crédit, cartes de fidélité ou accès facilité au leasing ou aux emprunts: l'augmentation du nombre de personnes endettées résulte aussi de la facilité que les fournisseurs de biens et services ont déployée pour les séduire, surtout auprès des jeunes. «C'est un plaisir immédiat, un peu comme la toxicomanie. On consomme, mais la prise de conscience de cette dépense n'est pas immédiate», dénonce Laurent Michel. Qui relève encore la fragilité de certaines personnes, angoissées à l'idée de ne pouvoir se payer l'objet du plaisir sous peine, dans certains cas, d'être exclues d'un groupe.

Conséquence, la dette moyenne a suivi la même progression que le nombre de personnes confrontées à des difficultés financières, passant de 23'000 francs en 2006 à 50'000 en 2008, selon les estimations du CSP. Si on pouvait envisager un remboursement de la dette par tranches de 20 à 50 francs par mois dans certains cas il y a 15 ans, tel n'est plus le cas aujourd'hui, relève Anne-Marie Hirt. Planifiés le plus souvent sur trois ans, les remboursements s'effectuent au prix de beaucoup d'énergie et de sacrifices pour les débiteurs. Pour les cas extrêmes, la faillite doit parfois être aussi envisagée. «C'est la meilleure des moins bonnes solutions», estime Adrien Busch. «Elle permet au moins d'éviter la saisie.» ■

OÙ S'INFORMER ?

Vous avez des dettes ou de la difficulté à établir un budget? Vous souhaitez obtenir des informations à propos des cartes de crédit ou des leasings? Vous cherchez des conseils pour ne pas dépenser plus que nécessaire? Les sites www.dettes.ch et www.maxmoney.ch fournissent une multitude de conseils et recommandations en la matière. A consommer sans modération!